

L'honorable M. DAVID: C'est sous l'inspiration de ces sentiments que j'ai demandé de nommer un comité pour tâcher de trouver un moyen quelconque de sauver le pays de la désastreuse position dans laquelle il s'est trouvé à cause du chemin de fer national. Je comptais que le comité nommé par le Sénat soumettrait des conclusions qui seraient appréciées du public et qui engageraient le gouvernement à agir. Je ne m'étais pas trompé et le résultat de l'étude faite par le comité prouve que l'idée était bonne. En prenant cette initiative, j'ai compté sur le concours de l'honorable sénateur de De Salaberry (l'honorable M. Béique) et aussi sur celui du président et des autres membres du comité. Ma confiance était bien placée et je suis convaincu que tout le Canada est certain que le Sénat a fait œuvre utile.

L'honorable M. TURRIFF: Messieurs, le troisième parti approuve les compliments adressés au leader du gouvernement et au leader de l'opposition. On ne pouvait pas mieux choisir, ici ou dans n'importe quelle autre assemblée législative du Canada, des hommes pour remplir les postes qu'ils occupent respectivement. Depuis que mon honorable collègue est leader du Sénat, j'ai toujours été émerveillé de l'habileté et de la facilité avec lesquelles il a fait adopter les mesures législatives que la majorité n'approuvait pas. Et c'est tout à l'honneur des membres de l'opposition de s'être montrés si justes et raisonnables.

L'honorable M. DANDURAND: Très bien.

L'honorable M. TURRIFF: J'espère que mon honorable collègue ne m'en voudra pas trop pour les quelques dures paroles que j'ai eues parfois à l'égard du gouvernement. J'avais au moins l'excuse de croire qu'elles avaient leur raison d'être. J'espère que mon collègue restera leader du Sénat tant que le gouvernement actuel gardera le pouvoir et qu'il continuera à faire preuve de la même complaisance et de la même considération qu'il a témoignées depuis quatre ans.

Des honorables SENATEURS: Très bien

L'honorable M. DANDURAND: Messieurs, j'apprécie hautement les remarques aimables qui m'ont été adressées. J'ajouterai simplement que je fus tout bouleversé, au début de la session, de voir que le fauteuil vis-à-vis du mien était inoccupé. Notre honorable collègue qui dirige l'autre groupe (l'honorable sir James Lougheed) était tombé très dangereusement malade et rien ne m'a fait plus de plaisir que de le voir rétabli et de retour parmi nous.

Des honorables SENATEURS: Très bien

L'honorable M. DANDURAND: Pour revenir à la question qui nous occupe et qui nous occupera malheureusement encore pendant quelque temps—je veux parler du problème des chemins de fer—je propose qu'on ajoute au rapport qu'on va publier les discours qu'ont prononcés les honorables sénateurs de Middleton (l'honorable W.-B. Ross) et de De Salaberry (l'honorable M. Béique) pour expliquer la résolution. Je trouve qu'ils font naturellement suite au rapport.

Le très honorable sir GEORGE E. FOSTER: Cela suffira.

L'honorable M. DANDURAND: Il n'y a pas besoin de motion pour ceci. Le greffier du Sénat y veillera.

### LA FABRICATION DU COKE

#### INTERPELLATION

L'honorable M. DANIEL: J'ai remarqué, il y a quelques jours, qu'on avait présenté et adopté ailleurs une résolution au sujet de subventions pour la fabrication du coke. L'honorable leader peut-il nous dire si l'on va donner suite à ce projet?

L'honorable M. DANDURAND: Je ne sais quelle forme on va lui donner. Est-ce que cela serait inclus dans le bill des crédits?

L'honorable M. CASGRAIN: C'est 3 p. 100 du coût pendant quinze ans.

L'honorable M. McLENNAN: Le projet a été présenté sous forme de résolution par le ministre de l'Intérieur. Cette résolution propose d'accorder 3 p. 100 des frais approuvés de divers établissements, à condition que le coke soit fabriqué avec de la houille canadienne.

L'honorable M. CASGRAIN: C'est pour une période de quinze ans seulement.

L'honorable M. McLENNAN: C'est un projet très important, surtout pour les Provinces maritimes.

### LE PROGRAMME DU PARLEMENT

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: S'il reste encore quelques questions sur le Feuilleton, mon honorable collègue ferait bien d'informer le premier ministre que le moment est très mal choisi de les présenter au Sénat. Il serait préférable que la Chambre des Communes les retienne, plutôt que de les envoyer ici pour qu'on les rejette. Non pas que nous voulions mal accueillir les nouveaux projets de lois qu'on est susceptible de présenter; mais, comme mon honorable collègue doit le comprendre, il serait absolument impossible, à une époque aussi tardive, de les étudier comme il faut.